

# SKIFF



Pour la première fois, le Skiff a été mis au point selon une nouvelle technique de mesures, avec l'assistance de la référence coaxiale à quatre voies, la MC 001. Ainsi libéré des inconvénients dus à l'étalement des sources, le Skiff est une colonne classique à trois haut-parleurs, dont les qualités sont comparables à celles d'un système coaxial. La précision de l'image sonore est parfaite, l'homogénéité des timbres et la richesse des informations ont peu d'équivalents, quel que soit le niveau de prix. Un très grand volume de charge associé au haut-parleur de 21 cm le plus étonnant du marché lui permettent de reproduire des basses très profondes, sans affaiblissement. Une paire de Skiff est testée avec des crêtes supérieures à 123 dB, pendant trois cents heures, sans dommage, et même supérieures à 126 dB avec des signaux brefs. Il s'agit donc d'une véritable enceinte haute-fidélité destinée à l'écoute vérité.

**Cabasse**

## LE PROTOCOLE DE MESURES CABASSE.

La mesure scientifique d'une enceinte doit intégrer l'importance capitale de l'acoustique dans la reproduction. Conscient de ce fait essentiel, le laboratoire Cabasse a donc recours à trois espaces de mesures complémentaires :

- **Chambre sourde** : totalement absorbant, ce volume permet les mesures les plus précises, sans influences du milieu extérieur ou du local, et dans des conditions rigoureusement reproductibles. A partir de fréquences pures ou de signaux très complexes, l'enceinte révèle ses caractéristiques essentielles, en particulier ses courbes de réponse, de distorsion, de phase, et sa réponse transitoire.
- **Chambre claire** : un ensemble de haut-parleurs n'a pas seulement une diffusion frontale, il émet dans toutes les directions. Ce rayonnement, sphérique dans le grave

mais variable suivant les registres, s'ajoute au son direct pour constituer la "puissance totale rayonnée" par votre enceinte. Cabasse la mesure, à chaque fréquence, dans une "chambre claire" totalement réverbérante.

- **Chambre semi-réverbérante** : votre salle d'écoute n'est ni une chambre sourde, ni une chambre claire. C'est une chambre "semi-réverbérante", dont la courbe de réverbération varie en fonction du volume et du traitement acoustique des parois. L'enceinte fera donc également l'objet de mesures dans une troisième chambre, semi-réverbérante et d'acoustique variable.

Ce protocole de mesures concourt efficacement à la conception des enceintes Cabasse, soumises le moins possible aux influences acoustiques de votre salle d'écoute.

## AVANTAGES DU PROTOCOLE DE MESURES.

Le Skiff bénéficie de l'évolution du protocole de mesures Cabasse qui a permis :

- de respecter intégralement les courbes de réponse, de puissance et de phase de chaque haut-parleur,
- d'élaborer des filtres aussi proches que possible des filtres théoriques idéaux et de modifier l'architecture de la face avant et le décalage des

haut-parleurs, pour harmoniser la courbe de phase et corriger les diffractions sur les bords de l'enceinte.

En plus d'une définition absolue de l'image sonore et d'une parfaite reproduction des transitoires, deux avantages essentiels en découlent :

- extrême régularité de la courbe de réponse,
- homogénéité de la puissance totale rayonnée.

## ÉQUIPEMENT SKIFF

Grave :  
21 cm, 2,65 kg  
structure alvéolaire  
Réf : 21 M 18 LB/3

Médium :  
12 cm, 0,75 kg  
structure alvéolaire  
Réf : 12 M 15

Aigu :  
2,5 cm, 0,5 kg  
dôme rigide  
Réf : DOM 2

Filtre passif :  
Fréquences de coupure :  
750 - 4 000 Hz

## PERFORMANCES ET COURBES DE RÉPONSE EN CHAMBRE SOURDE

Réponse en fréquences : 40 - 20 000 Hz ± 4 dB.

Efficacité (bruit rose) : 92 dB pour 1 watt, mesuré à 1 mètre.

Impédance nominale : 4 Ω.

Puissance nominale : 100 W (DIN 45573).

Puissance crête répétitive : 700 W.

Puissance de l'amplificateur de mesure : 300 W.

Directivité : l'emploi de haut-parleurs à dôme Cabasse garantit une absence de directivité totale à 30° et très peu sensible à 45° comme en témoignent les courbes ci-contre.

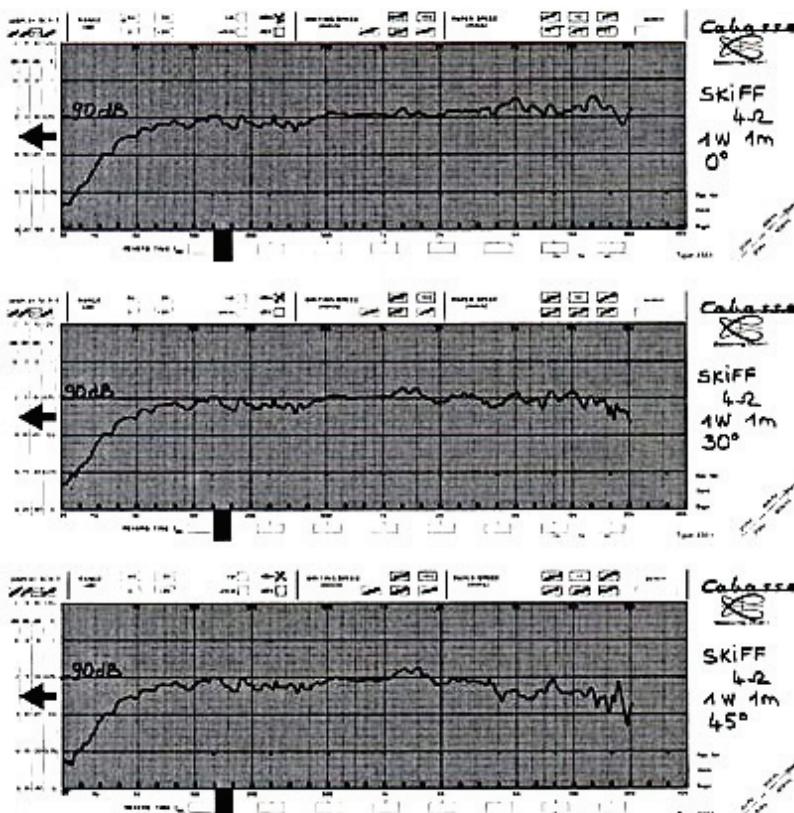
Réponse dans les graves : les courbes de réponse de cette enceinte accordée ont été mesurées en chambre sourde. Dans une pièce, le niveau moyen dans les graves sera plus important et la bande passante dépendra des caractéristiques acoustiques de la pièce (dimensions, amortissement) et de la position des enceintes dans celle-ci.

Utilisation : cette enceinte est conçue pour fonctionner verticalement posée au sol.

Dimensions et poids :  
100 x 30 x 38,5 cm - 27 kg.

### GARANTIE

La garantie Cabasse est acquise à vie au premier acheteur de l'enceinte. Elle couvre les filtres et les haut-parleurs à condition que l'usage de l'enceinte respecte les normes de puissance présentes sur cette fiche.



**Cabasse**

Toutes les enceintes Cabasse sont équipées de haut-parleurs conçus et réalisés par Cabasse.

Étant donné l'évolution des techniques mises en œuvre pour une fiabilité accrue et une recherche constante de qualité optimale, Cabasse se réserve le droit d'apporter toutes modifications aux modèles présentés sur les fiches techniques ou les documents publicitaires.

Cabasse, Kergonan, F 29287 Brest Cedex - Tél. 98 41 56 56 - Télex 940660 - Fax 98 02 76 18.

Cabasse, 22 bd Louise Michel, F 92230 Gennevilliers - Tél. (1) 47 90 55 78 - Fax (1) 47 90 65 35